RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité — DÉPARTEMENT DE L'AIN



ELECTIONS LÉGISLATIVES du 23 JUIN 1968

2e Circonscription GEX - BELLEY - NANTUA

Candidat Républicain Indépendant
Ve République
Union pour la défense de la République

Marcel ANTHONIOZ

DÉPUTÉ SORTANT

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

MAIRE DE DIVONNE-LES-BAINS

Electrices, Electeurs,

Alors que s'établit en tous domaines le bilan des sombres semaines de désordre et de violence que vient de connaître notre Pays, les Français, atterrés et angoissés, s'interrogent sur les vraies raisons de ces affrontements tragiques et sur leurs conséquences quant à l'avenir de la RÉPUBLIQUE et de la NATION.

Comment expliquer que les réactions d'une jeunesse dont nul ne saurait méconnaître les problèmes auxquels elle est confrontée tant sur le plan de la formation qu'au regard de l'emploi, une jeunesse consciente de ses responsabilités présentes et à venir, soucieuse de les assumer au sein d'une Société à l'organisation de laquelle elle veut se trouver associée, aient pu être la cause réelle d'une épreuve de force contre l'ordre et la démocratie, contre le Pays, mettant en péril ses institutions, le conduisant aux portes de l'**ANARCHIE** et de la **GUERRE CIVILE.**

Lorsque l'on analyse ces événements, il apparaît évident que l'action entreprise et poursuivie par l'ensemble des Syndicats en faveur des revendications économiques et sociales qui, pour l'essentiel, furent retenues dans le protocole d'accords conclu le Lundi 27 Mai entre le Gouvernement et les Délégués patronaux et syndicaux, devait bien vite déborder de son cadre et se transformer en une opération uniquement politique **CONTRE LE RÉGIME ET LA DÉMOCRATIE.**

Ainsi s'engageait, au mépris des libertés individuelles, notamment de la liberté du travail, des avantages obtenus, des réformes retenues, un véritable processus révolutionnaire, cela à l'instigation et sous la pression d'une poignée d'agitateurs anarchistes, souvent à la solde de l'étranger, et du **communisme totalitaire** et de **ses alliés.**

Quel curieux et affligeant spectacle d'entendre se réclamer des libertés républicaines ceux dont l'action n'a pour but que de détruire la République et d'instaurer en notre Pays, contre toute légalité, **un régime de dictature, de démocratie populaire,** condamnant ce à quoi les Français sont le plus attachés, le respect de la liberté.

L'attitude de la majorité de l'Assemblée Nationale refusant la motion de censure déposée par le Parti Communiste et la Fédération de la Gauche Républicaine et Socialiste, témoigne de cette volonté de s'opposer à une manœuvre, lourde de conséquences pour l'avenir de notre Pays et lui permettre, dans l'ordre et le travail, de se préparer à l'échéance du 1er Juillet prochain, consacrant la mise en place du Marché Commun.

Face à une situation insurrectionnelle paralysant tous les secteurs de l'économie nationale et de la vie publique, conduisant le Pays à la ruine, le Général DE GAULLE devait, solennellement et très légitimement, faire appel aux Françaises et aux Français, leur demandant, par leur vote du 23 Juin, d'affirmer leur volonté en faveur du progrès, du maintien de la paix sociale, de l'ordre, **de la liberté et de la défense de la République.**

Le Président de la République a, dans le même moment, marqué sa ferme intention en faveur des réformes profondes que réclament notre Université et notre Economie, réformes qui devront être entreprises dans les plus courts délais si l'on veut répondre aux légitimes aspirations de la jeunesse et permettre à la France, dans le travail, de retrouver sa place et ses chances compétitives sur les marchés européen et mondial.

C'est tout cela qui est en cause et qui pourra être fait si, au lendemain de la consultation électorale se dégage à l'Assemblée une large majorité nationale soucieuse de participer, en un constant dialogue, avec le Gouvernement, à la **défense des institutions républicaines** et à la mise en place des structures économiques et sociales, seules garantes de l'équilibre humain de la Nation.

T.S.V.P.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Au sein de cette majorité, les **Républicains Indépendants**, attachés à une action concertée et constructive, feront tous efforts en faveur de la défense de la monnaie, du maintien du pouvoir d'achat, de la stabilité des prix et de l'équilibre budgétaire. Se félicitant des récents accords de Bruxelles, ils veilleront à ce que leur application réponde aux aspirations de l'agriculture française, confrontée par ailleurs avec les difficiles problèmes que lui posent la réforme de ses structures et l'orientation de ses productions.

Sur le plan social, ils souhaitent que l'examen par le Parlement des Ordonnances sur la Sécurité Sociale, comme la proposé le Gouvernement lors des entretiens de la rue de Grenelle, permette des conclusions garantissant l'équité des prestations, tout en assurant la sauvegarde de la Sécurité Sociale. Ils demanderont que soient confirmées les dispositions en vue d'abaisser l'âge de la retraite et celles tendant à adapter aux réalités économiques présentes les mesures prises en faveur des personnes âgées.

Les dispositions prises à l'égard des salariés devront être complétées en deux domaines essentiels à l'équilibre humain et social : la définition d'une POLITIQUE du LOGEMENT mieux adaptée aux besoins et la recherche des mesures propres à régler le douloureux PROBLÈME de L'EMPLOI.

La régionalisation administrative et une politique d'aménagement du territoire répondant aux exigences de la décentralisation devront être poursuivies afin de permettre une meilleure utilisation des ressources et possibilités du Pays, de son équipement, et faciliter ainsi la préparation du VIe Plan.

L'EXPANSION demeure l'objectif principal de notre action, tout ce qui la favorisera doit être fait, ceci en évitant que les structures nouvelles nécessaires, ne compromettent les secteurs commerciaux, artisanaux et industriels traditionnels indispensables, eux aussi, à l'assise économique de notre Pays.

Cette législature devra confirmer la **réconciliation nationale** et décider de l'**amnistie totale** pour tous faits attachés aux douloureux événements d'Algérie, en même temps que sera entreprisé la nécessaire **indemnisation des pertes subies par les rapatriés.**

Etroitement liée à la **construction de l'Europe**, la France demeurera **fidèle à ses Alliés** de toujours et poursuivra ses efforts **en faveur de la Paix.**

Assurer la légalité républicaine, le respect de la loi, permettre dans la paix sociale retrouvée l'expression des valeurs spirituelles et morales au sein d'une Société chaque jour plus humaine, veiller au respect de toutes les libertés, condamner la violence, garantir l'objectivité et l'impartialité de l'information sous toutes ses formes, promouvoir les réformes que justifie la mutation profonde du monde moderne au regard de l'Université et des aspirations de la jeunesse française, garantir à chacun un emploi correspondant à ses capacités, répondre aux souhaits des Anciens Combattants, des Prisonniers de guerre, des Déportés, des Anciens d'Algérie, tels sont nos intentions et nos objectifs.

Honoré de la confiance que depuis de longues années déjà vous avez bien voulu me témoigner et dont j'apprécie tout le prix en même temps que je mesure les responsabilités qu'elle comporte, je me permets, en me présentant à vos suffrages accompagné de mon fidèle ami M. Michel CARRIER, Conselller Général de Brénod, de vous assurer que c'est en ce sens que, sur le plan national, je poursuivrai mon action. Je le ferai tout en demeurant, comme vous le savez, vigilant à l'égard des problèmes des collectivités locales, de nos régions et du département, en même temps qu'attentif aux préoccupations de chacun.

Me permettant d'espérer en votre témoignage de confiance, qui sera pour moi un précieux encouragement, je tiens à vous renouveler mes remerciements et l'assurance de mon dévouement.

Je souhaite de tout cœur que puisse se dégager des élections du 23 Juin une majorité élargie, témoignant de la volonté des Français de REFUSER LE DÉSORDRE ET L'ANARCHIE et de permettre à la France, dans le libre jeu des institutions et le dialogue constant entre le Président de la République, le Gouvernement et le Parlement, d'assurer la défense de la LIBERTÉ, de la PAIX et de la RÉPUBLIQUE.

Marcel ANTHONIOZ

Hôtelier
Député Sortant
Conseiller Général du Canton de Gex
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Divonne-les-Bains
Président de l'Office Régional du Tourisme
Membre du Conseil Supérieur du Tourisme.

Remplaçant éventuel :

Michel CARRIER

Exploitant Agricole
Conseiller Général du Canton de Brénod.

IMP. MICHAUX & FILS, BELLEGARDE

Sciences Po / fonds CEVIPOF